VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUVES, DOUVES, DOUVES.

BARILS, BARILS, BARILS.

VENTE DE RECEVEUR

—DE LA—

"National Manufacturing and Package Company".

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 octobre 1906 dans l'affaire du receveur de la "NATIONAL MANUFACTURING AND PACKAGE COMPANY". No 80,904 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, en lots pour satisfaire les enchérisseurs—

MARDI, LE 30 OCT. 1906,

A 10:30 HEURES A. M.,

SUR LES LIEUX,

RUE de CHARTRES, entre les RUES MONTEGUT et CLOUET.

Le contenu entier de l'immense fabrique de la "National Manufacturing and Package Company", consistant de Douves, Têtes de Barils, Doublures, Remplissages, Barils de Mélasses, Barils pour sucre, Barils pour Café, et d'autres Barils et demi Barils; Tê es de barils et douves en tous genres brut. "Coopers Horses", outils et matériaux, Chevalet wagons, Buggy, harnais, meubles de bureau, beau coffre.

Spécial.—Un cheval et six beaux mulets.

Je vendrai aussi au même moment et lieu la propriété à Grosse Tête, dans la Paroisse d'Iberville, consistant en un

Moulin pour Douves de Haut Grade

équipé avec les machines les plus récentes du jour, au coût de $27 000. "Staves logs in River" etc. Livraison à Grosse Tête.

Aussi propriété à Donaldsonville, dans la Paroisse d'Ascension, consistant de Douves, Barils, meubles de bureau, vache, cheval, wagons, etc. Livraison à Donaldsonville.

Le tout d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

EDWARD RIGHTOR, avocat de receveur.

GEO. ST-PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet.

18 oct—18 21 2830

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.

Folsom, Mandeville et pointe intermédiaire.....7:20 a m

St. Tammany Spécial.

Covington, Mandeville et pointe intermédiaire.....4:30 p m

Excursion des dimanches et mercredis Covington, Mandeville et pointe intermédiaire.....7:20 a m

ARRIVEE

Ozone Spécial.

Folsom, Mandeville, et Pointe intermédiaire.....7:10 p m

St. Tammany Spécial.

Covington, Mandeville et pointe intermédiaire.....8:25 a m

Excursion des dimanches et mercredis Covington, Mandeville et pointe intermédiaire.....7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVES

Mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours..... 6:00 p m
Local tous les jours..... 8:15 a m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours.....
Limited tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours.... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours. .... 3:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours.....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Limited tous les jours, excepté dimanche..... 4:05 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVES

Express local..... 8:45 a m
New York Am'can special. 8:10 p m
Express local..... 4:30 p m
Mob. & Pointe Est Louisiane 8:30 a m
Excursion du dimanche..... 7:05 p m

DEPART.

Express local..... 3:30 a m
New York Am'can special. 9:10 a m
Mob. & points Est Louisiane.. 4:30 p m
Express local..... 7:30 p m
Excursion du dimanche..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVES

No 5 Chicago limited..... 8:15 p m
No 3 Local mail..... 6 40 p m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:15 a m
No 1 Fast mail..... 10 35 a m
St Louis and Chicago.. 10:35 a m
No 51 McComb Accod..... 8:30 a m

DEPART

No 6 Chicago limited..... 8:15 a m
No 52 Local mail..... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 8:15 a m
No 2 Fast mail..... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 52 McComb Accod..... 3:20 p m

VICKSBURG AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVES

Express..... 8:15 a.m.
Vicksburg Express..... 5:50 p m
Woodville, Bayou Sara Acc 9:10 a.m.

DEPART

Memphis Express..... 3:15 p m
Vicksburg Express..... 4:00 p m
Woodville, Bayou Sara Acc 4:00 p m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVES

Fort Worth and Hot Springs express..... 7:30 a m
Local..... 12.05 p m
California express..... 7:45 p m

DEPART

California express..... 8:00 a m
Local..... 5:00 p m

Fort Worth and Hot Springs express..... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVES.

Local..... 11:10 a m
N. O. and Houston..... 5:10 p m
Pacific Coast Express..... 8:35 a m
Sunset Express..... 6:45 p m

DEPART.

Local..... 3:00 p m
N. O. and Houston..... 6:40 a m
Pacific Coast Express.... 9:00 p m
Sunset Express..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVES.

Dimanche seulement.

Tiger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Tiger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement

Tiger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche

Tiger..... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Alger..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Tiger..... 8:00 a m
Pointe Shell Beach..... 10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVES

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m

Liste des navires dans le port

NAMES.		
Castillette		Pas.
Archbank	Danemark	Point
Alm	Havane	Gretna
Almerian	Manchester	Stuyv dock
Argy	Londres	Westwego
Alexandria	Hambourg	Chalmette
Borde er	Rotterdam	Stuyv dock
Catalina	Barcelone	rue 4me
City of Mexico	Mexico	Stuyv dock
Colonian	Londres	Chalmette
Dortmund	Hambourg	Stuyv dock
Ellis	Port Limon	1er dist 15
Etonian	Havre et Anvers	Stuyv dock
Glenmay	Dunkerque	rue Jackson
Galicia	Hambourg	Alger
Henean	Cette	rue 5me
Inchdune	Anvers	Stuyv dock
Jos Vaccaro	Honduras	3me dist 30
Karen	Colon	1er dist 12
Khayth	Bordeaux	Westwego
Moorby	Breme	rue 1ère
Maldone	Progreso	Stuyv dock
Madura	Rotterdam	Pont
Massapequa	Porto Rico	2me dist 18
Herm	Danemark	4me dist 43
Manhattan	Havre	4me dist 45
Meiderskin	Colon	Chalmette
Origen		Point
Olivemoor		1er dist 15
Olympia	laid up	Alger
Rathlin Head	Belfast	rue Harmonie
Rio	Danemark	Stuyv dock
Vanna	Port Limon	Alger
Warrior	Liverpool	rue Girod
Washington Hall	Danemark	Gretna
Yvarra		Point
Zeno	Danemark	Point
San Antonio	Espagne	rue St James
Rita Cue	Mexique	ave Peters

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille 25c
Grande ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

PAR NATIONAL REALTY CO., PAR NATIONAL REALTY CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIÉTÉS DANS LES DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAN DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

1. 1612-14 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.
2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.
3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDES, Un demi-îlet de propriété vacante.
4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau coin d'affaires.
5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (contigu au ci-dessus,) Lot vacant.
6. 2608-2610 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.
7. 2604 RUE BELL, (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE,) Joli cottage simple.
8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Boutique de forgeron et grange.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 1er octobre 1906 et signé le 12 octobre 1906, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-227-229 rue Baronne, MERCREDI, le 14 novembre 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, située dans le faubourg Pontchartrain, troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1587, borné par les rues Encampement sauvage, Maurepas et Florida, ladite portion de terre est désignée par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 10 décembre 1895, d'après lequel ladite portion de terre mesure trente et un pieds, onze pouces et 5 lignes de face à la rue Encampement sur cent pieds de profondeur.

Etant la même propriété acquise par la défunte veuve Firmin Pintat de Mme S. J. Allison, le 6 avril 1896, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire, C. O. B. 160, folio 421.

Les améliorations consistant d'un beau cottage double Nos 1612-1614 rue Encampement, contenant 6 chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Degaussa, Dumaine et St Philippe; ledit lot est désigné par le numéro trois de l'Ilot No 19, maintenant No 341, et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan de F. A. Bergerol, le 24 décembre 1856, déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire. Etant la même propriété acquise par la défunte veuve Firmin Pintat de la veuve J. B. Marmouget et als, le 31 janvier 1893, par acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, C. O. B 148, folio 614.

Les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec cour sur le côté, No 910 rue Broad.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet numéro neuf rues Royale, Dauphine, Deslondes et l'avenue Jourdan, étant composés des lots 1, 2, 24, 25, 26, 27, 28 et une portion du lot No 23, et mesurant cent cinquante pieds de face à la rue Royale cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de face à l'avenue Jourdan sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes de la ligne du côté vers la rue Dauphine et cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Deslondes.

Et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, étant composée des lots numéros 3 à 9 et une portion du lot No 10, et mesurant cent cinquante pieds de face à la rue Royale, cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de face à la rue Deslondes, cent cinquante pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dauphine et et cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de profondeur vers l'avenue Jourdan. Etant la même propriété acquise par la défunte Veuve Firmin Pintat de R. A. Corbin, Sr., d'après l'acte passé le 27 juin 1905 pardevant F. D. Charbonnet, notaire, C. O. B. 203, folio 644.

Les améliorations consistant en un petit cottage sur l'avenue Jourdan.

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 349, borné par les rues Esplanade, Broad, Bell (autrefois St Jean) Crète (autrefois Septième) et Orchid (autrefois Live Oak), lesdits lots sont désignés par les lettres A B C D et E, sur un devis fait par Geo. de Armas, voyer, le 17 septembre 1906, d'après lequel ils mesurent commencant à savoir—

4° Le Lot A forme l'encoignure des rues Esplanade et Broad et mesure 24 pieds de face à la rue Esplanade, la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

5° Le lot B est contigu au lot A, et mesure trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

6° Le lot C, contigu au lot B mesurant 30 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un beau cottage double, Nos 2608-2610 avenue Esplanade.

7° Le lot D, contigu au lot C, mesurant 7 7 4" de face à la rue Esplanade, 67 4" de face à la rue Bell, 120 de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot C, et 102 9" de profondeur sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Crète, et ayant une largeur dans le fond de 19 6".

Les améliorations consistent d'un cottage simple retiré de la rue, 7 chambres, No 2604 rue Bell.

8° Le lot E, contigu aux lots A, B, C et D, dans le fond et mesurant 30 de face à la rue Broad, 103 10 4" de profondeur contigu aux lots A, B, C et D et 120 11 1" sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Orchid, et de là sur une ligne oblique vers la rue Broad de 31 1 2" de là sur une ligne oblique vers la rue Bell, 17 3" de rencontre avec la ligne de côté vers la rue Esplanade.

Etant composé des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 29 acquis, par la défunte veuve Firmin Pintat de Mme P. Laberie, d'après l'acte passé pardevant D. E. Seghers, notaire, le 22 septembre 1877, C. O. B. 163, folio 522.

Les améliorations consistant en une ancienne boutique de forgeron et grange.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un on un et deux ans de crédit, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par billets et lien de vendeur, avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de cette cité, incluant l'assurance et la clause de dix pour cent honoraires d'avocat; les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1906 devant être payées par les acquéreurs, et tous les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs pardevant Robert Legier, notaire. Les acquéreurs n'auront droit aux loyers seulement de la date du passage des actes de vente. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH, Encanteur.
National Realty Co Ltd., 601 rue du Camp.
Walter L. Gleason et John Legier, Jr. avocats. 14 oct—14 21 28—nov 4 11 14

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Red River Line.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 191—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Scovell, recevant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — W. S. Reed et Jno D. Grace, avocats. 19 oct—19 23 28

In re Louisiana Sugar Refining Company in Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80 142—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard H. Menge, recevant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan, H. P. Dart, Jr, avocats. 17 oct—17 21 26

A. Fred Renaud versus W. P. Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,229—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le rapport et le compte présentés par James Conner, liquidateur dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat. 17 oct—17 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Isabel J. D. Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,212 —Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John S. Seymour, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—D. B. H. Chaffe, avocat. 17jost—17 21 26

Succession de Branch M. Minge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77 474—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar L. Pastoriza, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Clegg & Quintero avocats. 17 oct—17 21 26

Succession de Philip Millard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80 592—Division B—Attendu que Mme Emma May Brooks Millard, veuve de Philip Millard a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Millard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 17 oct—17 21 26

Succession de Nicholas Theodore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77 057—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Antony M. Marich, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jas. W. Kinsen, avocat 12 oct—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

L. A. Fraisse vs Charles Carmouche.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 24 120. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 20me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir — Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions—Comptant.— WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—M. D. Dimitry, avocat pour le demandeur. 9 oct—9 14 20

The Werner Co. vs John A. Jackson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 27,234—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. E. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le MARDI, 30me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: New Werner Edition Encyclopedia Britannica, consistant en 31 volumes et un "book case" Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. E. Kanner avocat pour la demanderesse. 19 oct—19 24 30

The Central Stores Incorporated vs Thomas L. Ross.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,672—En vertu d'un ordre de cour à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue des Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Une armoire, trois pupitres "roller top", une chaise de bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—I. B. Walker, avocat pour les demandeurs. 7 oct—17 24 27

Leopold Weil Building and Improvement Co. vs James Pleton.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 27,374—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 23me jour d'octobre 1906 à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions Comptant WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans—Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse. 12oct—12 17 23

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1an

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Sixième District.

Résidence Simple, No 1114 rue Arabella entre les rues Colisée et Perrier.

Dans l'affaire de la succession de Peggy Green

No 77 760—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 849 rue Union JEUDI, le 15 novembre 1906, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 4 octobre 1906, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, et améliorations situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 9 dans l'îlet 41 borné par la ligne de face à la rue Arabella, entre les rues Perrier, Colisée et Arabella, égale dit lot est situé à une distance de 80 pieds de l'encoignure des rues Arabella et Colisée, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Colisée par le lot No 8 sur le côté vers la rue Perrier par le lot No 10 dans le fond par le lot No 4.

Conditions—Une moitié au plus comptant et la balance en un an en un crédit d'un et deux ans représenté en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et garantis par hypothèque, devant assumer toutes les taxes pour 1906 et faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat.

14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm H. White Eskholm et Rosina Baumam Eskholm, sa femme.

No 79,782—Cour Civile de District de la Division A. Paroisse d'Orléans.

Désirable Cottage Simple dans le Troisième District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé et daté le 4 octobre 1906, adressé à WILL J. MORGAN Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 novembre 1906, les propriétés ci-après décrites à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le vieux numéro municipal 466 maintenant numéro municipal 2418 rue Royale, en cette ville tous les droits, voies, etc, y appartenant située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres Espagne et Mandeville, formant une partie du lot de terre désigné par le No 107, sur un plan du faubourg Marigny mesurant en mesure américaine vingt et un pieds neuf pouces et six lignes (21' 9" 6") de face à la rue Royale par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127 10' 6") de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en couleuse contenant galerie sur le devant et deux chambres ayant un bon hangar dans le fond de la maison et un hangar dans la cour, deux citernes, etc., le tout en bonne condition

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1906 et de payer pour l'acte de vente pardevant C. M. Enette, notaire, 211 rue du Camp, et déposer dix (10 0/0) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
231-233 rue Carondelet.

7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Rév. George T. Mussington

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79 824—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par I. B. Scott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Lloyd Posey, avocat. 14 oct—14 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti et portant les Nos municipaux 2302 et 2302 rue Laharpe.

Frank Sabus vs M le M Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 64,554—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rochebleve désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan de L. Brugier, voyer, daté le 22 février 1937, lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt neuf pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Laharpe sur cent vingt cinq pieds de profondeur. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Laharpe et Tonti, portant les Nos municipaux 2300 et 2302 rue Laharpe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John G. Robin avocat pour le demandeur.
20 oct—20 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Dans l'îlet borné par les rues Chartres, Montégut, Royale et Clouet—Propriété faisant face à la rue Chartres.

Jacob Kamer vs Donaldsonville Cooperage Company, Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,435—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Montégut, Royale et Clouet, désignés par les lettres B, C, D, E, F et G sur l'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté le 19 avril 1906 et annexé à un inventaire pris par Fred Zengel, notaire daté le 13 avril 1896 dans l'affaire de la liquidation du Club Olympia, d'après ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurant en mesure américaine comme suit à savoir: Le lot B mesurant trente et un pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds. Les lots C et D mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds. Le lot E mesurant trente et un pieds, six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Montégut de cent trente sept pieds, et une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clouet de cent quatre pieds, deux pouces et cinq lignes de la seconde retraite cinq pieds, six pouces et une ligne sur une ligne courant parallèlement avec la rue Clouet vingt et un pieds six pouces et trois lignes et vingt trois pieds onze pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond. Les lots F et G mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue Chartres sur cent quatre pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Gilbert L. Dupré, Jr., avocat pour le demandeur.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1727 rue Mandeville, entre les rues Prosper et Soildelle.

Union Homestead Association vs Succession d'Albert Maxwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 80 331—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, le 8 novembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne Mandeville, Prosper et Soildelle, mesurant en mesure américaine trente quatre pieds de face à la rue Mandeville par cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant composé de tout le lot No sept et deux pieds du lot No huit, dans l'îlet No 6 de l'ancien Faubourg Franklin, d'après un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 4 avril 1851.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 8

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 1-2 ACTIONS DU STOCK DE LA PEOPLE'S BANK.

SUCCESSION DE MARIE DOROTHEA FREDERIC, VEUVE DE JOSEPH VICTOR CHARBY.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 80 180.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido — LUNDI, le 29 octobre 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues G